

Dominique Glasman Des Internats d'excellence aux internats

Exposé d'ouverture aux journées sur l'internat scolaire – IFé, 10 et 11 Décembre 2012

Introduction

A l'origine d'une recherche : une initiative prise par Patrick Rayou, Professeur à Paris VIII, Catherine Pérotin alors responsable du centre Alain-Savary et Anne-Marie-Benhayoun, Chargée d'études à l'IFé, qui ont rassemblé une équipe de plusieurs universitaires et de membres de l'IFé. Le positionnement des chercheurs a été celui de « sparring-partners » des équipes de terrain, mais pas du tout un positionnement de « recherche-action ». Les questions de recherche portaient toutes sur la mise en place des Internats d'excellence (IE), leur fonctionnement, le recrutement de leurs élèves et la vie scolaire ou extra-scolaire qui s'y déroule¹.

Les IE, tous adossés à un même programme d'ensemble, sont en fait assez divers. La difficulté est donc de tirer des enseignements généraux, qui tiennent compte à la fois des spécificités observées et de caractéristiques plus partagées, qui rendent compte des lignes de forces sans pour autant trahir les situations locales.

Le propos sera organisé en trois temps. D'abord, un exposé sera fait des résultats de la recherche conduite pendant deux ans sur les IE. Il soulignera ensuite les apports et les limites de ce dispositif. Et enfin, passant plus centralement à l'objet de nos réflexions au cours de ces deux journées qui s'ouvrent, on s'interrogera sur ce que l'expérience des IE peut apporter à la réflexion sur les internats de manière générale.²

I) Résultats saillants d'une recherche sur les IE

A) Un dispositif dérogatoire

1) Conditions de mise en place exceptionnelles

Les IE ont en effet bénéficié de moyens très substantiels. Des facilités ont été accordées pour le recrutement et la détermination du profil des personnels impliqués. La relation entre les établissements et les autorités académiques a été très proche et étroite, bien plus que ce n'est le cas habituellement. Enfin, certaines contraintes ordinaires en termes administratifs ou financiers ont été allégées (exemple : affectation d'AED)

2) Portage institutionnel très fort.

¹ - Pour plus de détails sur la mise en place de la recherche, on peut consulter le rapport intitulé « *Les internats d'excellence : un nouveau défi éducatif ?* » IFé – Octobre 2012, ou bien, sous le même titre, la synthèse de ce rapport.

² - Sur les deux premières parties, Résultats d'une recherche, apports et limites des IE, le rapport précité apportera des précisions utiles.

Les directions d'établissement ont été très mobilisées, l'engagement des équipes a été variable (souvent composées d'un « noyau dur » auquel s'agrègent peu à peu d'autres collègues) ; avec une certaine latitude pour inventer des solutions ou des dispositifs face aux problèmes rencontrés ou identifiés au fil des semaines.

3) Recrutement des internes d'excellence (ie)

Le recrutement des internes d'excellence est en fait une sélection. Il n'est pas habituel que des établissements publics sélectionnent leur public. A l'exception des CPGE, les établissements publics accueillant collégiens et lycéens ne sont pas censés opérer une sélection de candidats, à la différence de ce qui peut se passer dans le secteur privé. De ce point de vue aussi, les IE dérogent à la règle.

Le recrutement a impliqué les établissements et d'autres professionnels de l'Académie (dont les travailleurs sociaux, les chefs d'établissement d'origine).

B) Le recrutement

La recherche l'a montré sans équivoque : il s'agit d'une opération et d'un moment tout-à-fait essentiels, car ils conditionnent la suite, tant dans le domaine scolaire que dans le domaine de la vie collective au sein de l'IE.

1) Déterminer le public à recruter est un enjeu de débats voire de luttes. Faut-il privilégier le « scolaire », le « comportemental », ou encore la condition sociale ? Des discussions ont eu lieu dans les établissements voire au sein des commissions de recrutement.

L'excellence dont on parle est-elle une exigence de départ ou bien un objectif vers lequel amener les élèves ? Excellence des résultats ou excellence des moyens mis à disposition des ie ?

Faut-il recruter des « méritants patents » ou des « méritants potentiels » ?

Effort, au moment du recrutement, pour apprécier la maturité des élèves et la mobilisation des parents.

2) Une opération sous forte pression

Des débats internes ont été parfois vifs pour répondre aux questions ci-dessus. L'administration tenait à ce que le dispositif, soutenu au plus haut niveau de l'Etat et considéré comme un marqueur du quinquennat en matière éducative, fonctionne et se mette en route rapidement. Les équipes des établissements d'origine ont pu développer leur propre stratégie, pour retenir en leur sein leurs meilleurs éléments ou au contraire pour soutenir des candidatures. Les parents eux-mêmes ont pu « jouer leur jeu », et mettre divers atouts de leur côté pour faire accepter la candidature de leur enfant.

C) Les parents

1) Diversité sociale et diversité de modèles éducatifs

On note une majorité d'élèves d'origine sociale populaire, mais en même temps les élèves de classe moyenne ne sont pas absents. L'IE de Sourdun n'accueillerait, selon le rapport de l'IGAEN, que 50% de boursiers.

Certaines familles paraissent extrêmement « cadrantes » et « contrôlantes » pour leurs enfants (leurs fréquentations, etc) ; d'autres semblent, et se disent, davantage débordées et désemparées. Contrairement à ce que l'on pourrait avoir envie d'imaginer, le partage ne coïncide pas avec les différences sociales évoquées ci-dessus.

2) Les attentes parentales

Elles sont celles de parents face à l'internat en général (d'excellence ou pas). Toutefois, elles peuvent aller plus loin. Attente d'un cadre, dans lequel l'aide au travail est structurante pour la vie quotidienne ; espoir, aussi, d'échapper à l'établissement de proximité ou du quartier.

La vertu du terme « excellence » accolé au terme « internat » est double. Il permet aux professionnels du territoire de départ de proposer la mise en internat sans avoir l'air de mettre en cause l'éducation parentale ; il permet aux parents d'envisager et d'accepter ce régime en raison de ce que l' « excellence » semble promettre comme conditions de scolarisation et d'encadrement scolaire à leurs enfants. Ceci dit, les parents ne sont pas forcément en attente d'excellence scolaire : « ce que je voulais d'un collègue « normal », on me le propose à l'IE », dit une mère.

3) Une certaine confiance mutuelle

Celle-ci est plus manifeste que dans les internats « classiques ». La reconnaissance parentale pour les personnels de l'IE est parfois très explicitement exprimée. Des relations (rencontres, communications téléphoniques) sont plus fréquentes, et souvent plus « faciles » : on ose plus, on a moins le sentiment de déranger, l'interlocuteur est plus disponible.

4) Effets sur la famille et la vie de famille

Les parents, libérés d'une préoccupation, peuvent se relancer, dans leur vie professionnelle, ou dans une formation, etc.

Et, comme du reste pour les internes « classiques », on note une pacification des relations familiales au retour des ie le week-end.

D) Le travail et les apprentissages

1) Une progression, une fois amorti le « choc docimologique »

Ce choc est le décalage ressenti entre les notes sensiblement inférieures obtenues dans l'IE à celles obtenues dans l'établissement d'origine. Malgré un travail plus intense, les résultats commencent souvent à fléchir, avant de se redresser grâce au maintien d'une attention au travail et d'une régularité. Les élèves sentent qu'ils sont ici dans une scolarité « normale », bien plus que dans leur collège ou lycée d'origine.

2) Des conditions favorables

L'IE offre un lieu ou des lieux bien identifiés pour le travail ; il prévoit des temps. Il met aussi à disposition des élèves des adultes voués au soutien des élèves, voire dévoués à leur réussite.

3) Travailler « plus »

C'est une condition sans doute nécessaire, mais, de fait, nullement suffisante du succès (illusion de certains élèves, voire de certaines équipes : « travailler plus pour réussir plus »). Cela peut améliorer provisoirement les résultats, mais il en faut davantage pour le véritable succès scolaire : des dispositions cognitives, une certaine autonomie intellectuelle (à laquelle certains parviennent assez vite tandis qu'elle reste bien davantage hors de portée d'autres élèves). Cette autonomie intellectuelle n'est pas à confondre avec l'autonomie pour se mettre et se maintenir au travail. Elle n'est pas donnée d'emblée, elle est à construire.

4) Activités culturelles

L'offre d'activités culturelles est importante. On est progressivement passé, semble-t-il, de beaucoup, voire trop, à un peu moins, car les élèves eux-mêmes se plaignaient de n'avoir pas assez de temps pour leur travail ou bien encore pour eux-mêmes. Ces activités tendent à être plus proposées qu'imposées.

E) Vie juvénile

Il faut rappeler que les ie sont des élèves volontaires pour venir ; leurs parents sont également volontaires pour inscrire leurs enfants dans ce régime (Aucune contrainte d'éloignement ne vient ici imposer le régime d'internat).

La vie juvénile ressemble dans un IE à ce qu'elle est dans tout autre internat : un cadre de vie est organisé, que ce soit pour le travail ou pour la vie quotidienne hors travail ; c'est aussi une forte sociabilité qui caractérise l'internat en général ; enfin, comme dans tout internat se développe, discrètement bien entendu, une certaine « vie clandestine ».

Cependant, quelques spécificités de la vie juvénile en IE méritent d'être pointées. D'une part, une volonté de « sevrage » des adolescents par rapport aux écrans divers (télévision, ordinateurs pour navigation autre qu'à visée scolaire, téléphone portable...). Par ailleurs, la part du temps libre est considérablement réduite : les différents moments de la vie quotidienne ne semblent être que des transitions pour passer d'un jour (de travail) à l'autre. Enfin, se pose sans doute de manière plus brûlante la question de l'intégration de ces élèves venus des quartiers populaires dans une population scolaire locale plus favorisée ; le lien avec les « copains d'avant » ne s'en trouve qu'amplifié par rapport à ce qu'il en est dans d'autres internats.

F) Professionnalité et accompagnement des élèves

1) Renforcement de l'accompagnement

Les niveaux d'investissement des personnels sont divers, mais de plus en plus d'enseignants semblent s'associer à cette tâche d'accompagnement. Il existe dans certains IE des enseignants dédiés, pour tout ou partie de leur temps. D'autres

enseignants sont également impliqués, ainsi que du personnel de vie scolaire de fait engagé dans l'accompagnement et pas uniquement dans de la surveillance. Est ainsi donnée l'opportunité de repenser l'articulation entre classe et hors classe, et donc de relancer la réflexion sur ce qu'il y a à faire en termes d'accompagnement : c'est un moment pédagogique qui relève d'une réflexion spécifique.

- 2) On note des ouvertures par rapport aux modes de travail habituels, sans que l'on puisse forcément parler d'innovations totales, sans que l'on puisse même parler de pédagogies alternatives ; on demeure dans une conception assez « classique » de la forme scolaire (à laquelle, du reste, les élèves semblent adhérer).

II) Apports et limites du dispositif Internats d'excellence

A) Des apports peu contestables

- 1) Pour les internes d'excellence

La plupart d'entre eux tirent profit de ce dispositif, en termes scolaires (résultats, régularité dans le travail, attention et participation en classe...) comme en termes de vie collective (respect du travail et de la tranquillité des autres, rapports aux adultes, ...) ou d'ouverture personnelle (intérêt pour des activités qu'ils découvrent à l'IE, prise de responsabilités...). Un regard plus fin indique qu'une distinction doit être faite, globalement entre trois types d'ie. Certains d'entre eux paraissent très adaptés au dispositif et en tirent pleinement parti. D'autres, peu à peu, « s'y font » et progressent ; ils paraissent comprendre ce qui est attendu d'eux en termes de travail et de mobilisation intellectuelle ; ils s'ouvrent à la communication avec les autres élèves ou les adultes, certains commencent à sourire... Enfin, quelques-uns ne semblent pas à leur place à l'IE, toujours en décalage par rapport aux exigences ou aux attentes implicites voire explicites de l'institution ; ceci dit, sait-on jamais, certains élèves dont on désespérait « évoluent » malgré tout.

- 2) Pour les équipes

L'IE fait « bouger » l'établissement scolaire, et en particulier les personnels (enseignant et vie scolaire) les plus engagés. Des équipes se constituent, des questions qui n'étaient pas posées le sont...

- 3) Pour les parents

L'IE est vécu comme une chance offerte à leurs enfants, dont généralement ils se félicitent qu'ils aient pu en bénéficier. Ils se sentent également reconnus dans l'exercice de leur rôle de parents.

B) Des limites

1) Les limites « de l'intérieur » : que peut-on dire des IE sans en contester l'existence ?

a) Un effet « carte scolaire ». L'institution scolaire voit dans l'IE une solution pour des élèves qui ne disposent pas dans leur environnement social des conditions nécessaires à leur réussite et à la valorisation de leur « potentiel ». Les parents y voient plutôt la proposition de conditions de scolarité « normales » que l'établissement du quartier, implanté dans un environnement difficile mais aussi insuffisamment cadrant, n'est pas, de fait, en mesure de garantir... C'est le changement de contexte de scolarisation qui va être pour beaucoup dans l'évolution des élèves, tant en ce qui concerne leur attention au travail que dans leurs résultats ; bien sûr, l'investissement des personnels rendra possible que joue à plein cet effet « carte scolaire ».

Les élèves et leurs parents se félicitent de l'offre de l'IE. Celui-ci promet travail et réussite. Est-ce pour autant qu'ils en attendent l'excellence ? C'est moins sûr.

Enfin, les élèves ne sont pas prédisposés, semble-t-il, à suivre les enseignants qui les entraîneraient dans des modes de travail en rupture caractérisée avec la forme scolaire ; ils sont plutôt demandeurs, sur ce point, de « valeurs sûres », ils sont attachés à une forme scolaire dont ils n'ont pas été en mesure, dans leur établissement d'origine, de bénéficier de tous les apports voire de tous les bienfaits qu'ils lui attribuent.

b) Les contours de l' « excellence »

Les conditions de travail sont incontestablement meilleures, les résultats évoluent plutôt favorablement (pour la majorité). On ne sait cependant pas jusqu'où iront, scolairement, ces élèves. Même les « bons » peuvent être contraints d' « en rabattre » sur leurs ambitions ou sur les ambitions que nourrissent pour eux les enseignants qui les encadrent.

Succès du thème de l'individualisation. L'attention personnelle accordée à chaque ie est très appréciée. Elle fait partie de l'opposition qui structure tout le discours des ie entre ici et là-bas (l'IE et l'établissement d'origine), entre avant (d'entrer à l'IE) et maintenant (que j'y suis) ; l'ie était perdu ou noyé dans une masse informe, il est à présent pris en compte individuellement, et dans sa singularité.

Revers de cette pratique, peu d'attention est accordée au collectif comme voie d'apprentissage (et pas seulement comme moyen d'encouragement réciproque).

c) Pédagogie de la rupture et discours de la métamorphose

La rupture est celle à laquelle les ie sont invités ou contraints par l'organisation de l'IE : rupture avec le milieu quotidien, rupture avec les écrans (télévision, facebook, SMS), rupture avec un temps peu charpenté ou peu organisé, rupture avec des codes vestimentaires ou langagiers, rupture avec un « régime » culturel.

On entend dans les IE un « discours de la métamorphose ». Les élèves disent volontiers « j'ai changé ». Et, comme d'autres internes du reste, ils expriment une « demande d'institution », c'est-à-dire une attente que l'institution scolaire (et l'internat en particulier) joue son rôle d'encadrement afin de leur permettre d'exercer leur métier d'élèves. Des enseignants, des CPE ou des AED pointent eux aussi que, en l'espace de quelques semaines, ou quelques mois, tel et tel élèves ont changé du tout au tout, sont quasiment méconnaissables. La difficulté à changer est cependant visible quand on note que le changement en question est à la fois, pour les ie, source de satisfaction et de déchirement : en effet, il suppose une rupture avec des pratiques antérieures auxquelles les lient des attaches affectives (les copains auxquels on tient) voire identitaires (à travers l'appartenance à un groupe).

- d) Enfin, la constitution de dispositions durables, en matière de travail intellectuel ou de participation à un collectif exige une durée, dont il n'est pas certain que les IE puissent l'offrir, surtout quand les élèves n'y demeurent qu'une ou deux années. En sorte que ce qui a pu être « gagné », « construit », n'est pas nécessairement solidifié, sédimenté.

2) Des limites « de l'extérieur » : un programme critiquable sur le fond

Les IE ont, dès le départ, fait l'objet de critiques, que l'on ne saurait oublier, même si elles ne semblent pas toutes de même portée ni de même pertinence.

Leur coût a été souligné. Et, en effet, un interne d'excellence coûte à la collectivité (toutes sources de financement confondues) environ deux fois plus cher qu'un collégien « ordinaire ». C'est exact, mais il ne faut pas négliger le fait que ce coût reste inférieur au coût d'un élève de CPGE, pourtant statistiquement beaucoup plus favorisé qu'un interne d'excellence.

Le danger a été pointé, dès l'origine, concernant le risque que les IE « pompent » les bons élèves des établissements populaires et contribuent ainsi à renforcer la ségrégation scolaire dans les territoires de départ. Argument logique, que l'examen de la réalité ne confirme cependant guère : les bassins de recrutement des IE sont assez vastes pour que seulement quelques élèves, dont le nombre ne dépasse généralement pas le nombre de doigts de la main, soient ainsi détournés de chaque établissement populaire (et encore, pas de tous puisque certains chefs d'établissement y veillent particulièrement).

Il reste que les ressources affectées à l'éducation sont de fait réparties en privilégiant certains élèves jugés « méritants » au détriment de tous les autres élèves qui sont en droit d'attendre de l'école publique, y compris d'ailleurs d'autres élèves tout aussi « méritants » qu'eux mais non touchés par l'information ou pas encouragés par les professionnels qui les entourent.

Ce programme IE s'accorde bien avec une orientation des politiques publiques qui privilégie davantage les individus, plutôt que des groupes ou des zones.

Si les limites ainsi pointées devaient conduire à abandonner le programme Internats d'excellence, il serait important de maintenir aux ie la possibilité de finir au moins le

cycle dans lequel ils sont engagés. Mais il est possible aussi qu'internats « ordinaires » et internats d'excellence se rapprochent. Le projet de loi sur l'éducation du 6 Décembre 2012 stipule, à propos de l' « Education prioritaire » : « L'internat scolaire est un mode d'accueil et de scolarisation qui favorise la réussite scolaire et l'apprentissage des règles de vie collective par les familles et les élèves qui le souhaitent. Les Internats d'Excellence constituent une réponse partielle et coûteuse à un besoin plus large. Tous les internats, dans leur diversité, doivent proposer l'excellence scolaire et éducative aux élèves accueillis ».

III) Internat d'excellence et internat : revenir au thème de ces deux journées, l'internat

Il n'y a pas des années-lumière entre les IE et les internats ordinaires. Plusieurs d'entre vous auront, dans la présentation que je viens de faire des IE, reconnu des pratiques et des façons de faire déjà acclimatées dans leur propre internat « ordinaire ». Mais c'est très variable, d'un internat à l'autre. Et globalement les IE permettent de tirer un certain nombre d'enseignements et de réflexions qui peuvent enrichir nos échanges de ces deux jours sur l'internat scolaire. Ce qui ne signifie pas que ce qui est fait dans les IE soit, d'emblée, transposable dans tout internat. Car les conditions sont différentes : les moyens accordés aux IE sont importants, leurs élèves sont volontaires, le recrutement y est sélectif, ce qui n'est pas le cas dans les autres internats, et sûrement pas au même niveau.

En quoi, donc, les IE peuvent-ils être sources d'enseignements pour les internats scolaires en général ? Certains aspects sont déjà pris en compte dans les internats, de manière plus ou moins intense, mais ce n'est pas le cas dans tous, loin de là, qu'il s'agisse du reste d'internats publics ou privés. Les IE auront eu la possibilité de pousser certaines logiques plus loin et plus systématiquement que les internats « ordinaires ».

A) Le travail scolaire à l'internat

On remarque que ce thème est constamment et fortement présent dans les IE. On y veille de près aux conditions matérielles (d'installation) dans lesquelles les élèves peuvent y faire leur travail, que ce soit les devoirs ou la recherche en vue de préparer un cours. L'attention est accordée aussi à l'encadrement du travail des élèves, auquel il n'est pas rare que, dans les IE, des enseignants participent directement. Enfin, le travail des élèves est balisé à la fois dans le temps (des horaires de travail obligatoire, des horaires de travail facultatif), et dans l'espace : des lieux sont aménagés pour cela.

B) La vie à l'internat

- 1) L'internat doit-il être pensé d'abord comme un hébergement ou comme autre chose ? L'affirmation est nette dans les internats privés, mais elle monte aussi dans les services des Régions ou des Départements (chargés des établissements secondaires), et elle est

présente dans des internats publics enquêtés récemment : l'internat n'a pas qu'une vocation d'hébergement, une visée éducative y est poursuivie. C'est systématiquement le cas dans les IE, qui accordent de l'importance à l'apprentissage de la vie collective des adolescents, qui ne soit pas laissée seulement à elle-même mais soit aussi encadrée, guidée, par des adultes. Il reste à chercher et trouver l'équilibre entre proposition éducative avec initiative des adultes et latitude accordée à la vie adolescente.

- 2) Un internat dont la visée ne se limite pas à l'hébergement mais est aussi éducative peut, comme le montre l'expérience des IE, convenir aux collégiens, y compris en classe de 6^{ème}. Une visée éducative est sans doute plus facile à affirmer – par l'institution scolaire et ses personnels – quand elle concerne des élèves issus des milieux populaires, que l'on identifie ou que l'on suppose volontiers « carencés », « peu suivis », « peu encadrés » (alors qu'il y a là bien des stéréotypes, que démentent les pratiques parentales d'un certain nombre d'internes d'excellence). Il est sans doute plus facilement possible d'affirmer aujourd'hui une intention éducative, sans paraître mettre en cause l'éducation parentale.
- 3) L'internat peut être une ressource éducative dans un moment où, quel que soit le milieu social, il est difficile d'être parent et de concilier la vie adulte et professionnelle de chacun des parents, le développement et l'épanouissement individuel de chacun des enfants. Il peut aussi constituer une ressource dans la mesure où est reconnu (par les parents, par les professionnels, mais tout autant par les élèves eux-mêmes) l'existence d'un besoin de cadre pour aider les adolescents à grandir et à se construire. Pour autant, fournir un cadre suppose aussi de résister à la mise en place d'un excès de cadre, et à ce qui pourrait devenir une obsession du contrôle.

C) Relation avec les parents

Les IE montrent la fécondité d'une relation avec les parents à la fois basée sur la confiance et sur la disponibilité réciproque, et sur une certaine régularité. Ils montrent aussi l'intérêt – déjà éprouvé il est vrai dans d'autres contextes scolaires – d'une relation qui ne prend pas comme déclencheur le « problème » ou la « difficulté » d'un élève, en matière de travail ou de comportement ; mais d'une relation qui s'installe comme pratique ordinaire entre adultes responsables, à des titres et à des places distinctes, de la progression d'un élève et du processus de maturation d'un adolescent.

D) Coopération

Les IE confirment enfin ce que d'autres expériences ont montré depuis des années : l'intérêt pour l'Ecole de travailler en coopération étroite avec des partenaires extérieurs, plus ou moins proches de son propre monde.